



- Communiqué de presse collectif du 14 octobre 2020 -

Mobilisons-nous contre l'augmentation des loyers !

Chaque année, les Conseils d'Administration des Offices de l'habitat, et autres bailleurs sociaux, se réunissent pour décider de la révision des loyers. Nos élu-e-s locataires siégeant dans leur Conseil d'Administration seront invité-e-s prochainement à se prononcer sur les augmentations de loyers 2021.

Depuis fin 2017, nous assistons à un décrochage entre l'augmentation de l'APL et celle de l'Indice de Référence des Loyers qui sert de base au calcul l'augmentation. Ainsi au 1^{er} janvier 2021, cet écart cumulé sera de près de 3% (2,84 %), auquel se rajoute la baisse de 5 euros des APL fin 2017.

L'absence de revalorisation des APL en 2018 face à un Indice de Référence des Loyers de 1,25%, et une revalorisation mineure en 2019 de 0,3 % face à un IRL de 1,53 %, ont conduit nos élus locataires à se prononcer systématiquement contre les augmentations de loyers proposées.

Années	Actualisation des APL	Indice IRL du 2 ^{ème} trimestre	Augmentation de loyer 1/1/n+1
au 1er octobre 2015	0,08 %	0,08%	0,08 %
au 1er octobre 2016	0%	0%	0 %
au 1er octobre 2017	0,75%	0,75%	0,75 %
Mesure de réforme au 1er octobre 2017	Baisse des APL de 5 euros pour chaque allocataire		
Au 1er octobre 2018	0%	1,25%	1,25 %
Au 1er octobre 2019	0,3%	1,53%	1,53 %
Au 1er octobre 2020	0,3%	0,66%	0,66 %

En octobre 2020, les APL n'ont été revalorisées que de 0,3 % alors que l'IRL est porté à 0,66%. Cette nouvelle sous actualisation s'ajoute aux précédentes en défaveur des familles modestes et très modestes.

L'accumulation de ces mesures restrictives depuis plusieurs années ne fait qu'accentuer la déconnection des APL de la dépense réelle supportée par les familles. Fragilisant le budget des familles les plus modestes, qui voient leur pouvoir d'achat continuer à se dégrader.

Cette situation est d'autant plus dommageable que nous traversons cette année une période de crise sanitaire qui accentue la crise économique et sociale.

Cette année encore, nos administrateurs, Elu-e-s des locataires se prononceront contre les augmentations de loyers proposées aux votes des Conseils d'Administration.



Par ailleurs, face aux décisions récentes qui ont fragilisés les organismes HLM entamant une perte globale des recettes locatives cumulées de plus de 1,7 milliard d'euros, nous maintenons notre plus vive inquiétude quant aux capacités de financement des bailleurs sociaux concernant l'entretien de leur patrimoine et leur capacité de production de logements de qualité et abordable.

Nous revendiquons la participation financière de l'Etat dans le Fond Nationale de l'Aide à la Pierre et l'arrêt de la réforme de la RLS.

Les élu-e-s locataires signataires

Pour la CLCV

Josiane REIBEL et
Françoise BENOIT,
Elues locataires à OPHEA

Patrick KIFFEL
Elu des locataires
à FMS

Pour la CSF

Mustafa ÇAYLAK,
Elu Locataire à OPHEA

Micheline LUIS
Elue des Locataire à
Habitation Moderne

Clarisse ROHFRTSCH
Elue locataire
à Alsace Habitat

Pour la CNL

Geneviève MANKA,
Elue Locataire à OPHEA

Nicole KLIPFEL
Elue des locataires
à FMS

Claude NIVOIX
Elu locataire
à Alsace Habitat

Contacts Presse :

- **CLCV 67**, Daniel BONNOT
Président
au 06 86 00 75 01

- **CSF 67**, Edmond WOLFF
Président
au 06 04 47 09 24

- **CNL**, Brigitte BREUIL
Présidente
au 06 89 72 50 20